

conformément au décret du peuple, ils ont indiqué deux assemblées générales, pour déléguer sur la paix. Elles se tiendront le 18 et le 19¹.

Le 12, premier jour des fêtes de Bacchus*. Antipater, Parménion, Euryloque sont arrivés. Ils viennent de la part de Philippe, pour conclure le traité, et recevoir le serment qui en doit garantir l'exécution².

Antipater est, après Philippe, le plus habile politique de la Grèce; actif, infatigable, il étend ses soins sur presque toutes les parties de l'administration. Le Roi dit souvent: « Nous pouvons nous livrer au repos ou aux plaisirs, Antipater veille pour nous³. »

Parménion, chéri du souverain, plus encore des soldats⁴, s'est déjà signalé par un grand nombre d'exploits: il seroit le premier général de la Grèce, si Philippe n'existoit pas. On peut juger par les talens de ces deux députés, du mérite d'Euryloque leur associé.

Le 15 d'élaphébolion**. Les ambassadeurs de Philippe assistent régulièrement aux spectacles que nous donnons dans ces fêtes. Démosthène leur avoit fait décerner par le Sé-

¹ Æschin. de fals. leg. p. 403 et 404. Id. in Ctes. p. 438.

* Le 12 de mars, même année.

² Argum. orat. de fals. leg. ap. Demosth. p. 291. Demosth. de fals. leg. p.

304. ³ Plnt. apophth. l. 4. p. 179.

⁴ Quintil. Curt. lib. 4. c. 13.

** Le 15 de mars 346 avant J. C.

nat une place distinguée¹. Il a soin qu'on leur apporte des coussins et des tapis de pourpre. Dès le point du jour, il les conduit lui-même au théâtre; il les loge chez lui. Bien des gens murmurent de ces attentions, qu'ils regardent comme des bassesses². Ils prétendent que n'ayant pu gagner en Macédoine la bienveillance de Philippe, il veut aujourd'hui lui montrer qu'il en étoit digne.

Le 18 d'élaphébolion*. Le peuple s'est assemblé. Avant de vous faire part de la délibération, je dois vous en rappeler les principaux objets.

La possession d'Amphipolis est la première source de nos différends avec Philippe³. Cette ville nous appartient; il s'en est emparé; nous demandons qu'il nous la restitue.

Il a déclaré la guerre à quelques-uns de nos alliés; il seroit honteux et dangereux pour nous de les abandonner. De ce nombre sont les villes de la Chersonèse de Thrace, et celles de la Phocide. Le roi Cotys nous avoit enlevé les premières⁴. Cersoblepte son fils nous les a rendues depuis quelques mois⁵; mais nous n'en avons pas encore pris possession. Il

¹ Æschin. de fals. leg. p. 403 et 412. Demosth. de cor. p. 477.

² Æschin. in Ctesiph. p. 440.

* Le 18 mars 346 avant J. C.

³ Æschin. de fals. leg.

p. 406.

⁴ Demosth. adv. Aristocr. p. 742, 746, etc. Diod. Sic. l. 16. p. 434.

⁵ Demosth. de fals. leg. p. 305. Id. adv. Aristocr. p. 742. Æschin. de fals.

p. 406.

est de notre intérêt de les conserver, parce qu'elles assurent notre navigation dans l'Hellespont, et notre commerce dans le Pont-Euxin. Nous devons protéger les secondes, parce qu'elles défendent le pas des Thermopyles, et sont le boulevard de l'Attique par terre; comme celles de la Thrace le sont du côté de la mer.

Lorsque nos députés prirent congé du Roi, il s'acheminoit vers la Thrace; mais il leur promit de ne pas attaquer Cersoblepte, pendant les négociations de la paix. Nous ne sommes pas aussi tranquilles à l'égard des Phocéens. Ses ambassadeurs ont annoncé qu'il refuse de les comprendre dans le traité: mais ses partisans assurent que s'il ne se déclare pas ouvertement pour eux, c'est pour ménager encore les Thébains et les Thessaliens leurs ennemis.

Il prétend aussi exclure les habitans de Hale en Thessalie, qui sont dans notre alliance, et qu'il assiège maintenant, pour venger de leurs incursions ceux de Pharsale qui sont dans la sienne.

Je suppose d'autres articles moins importants.

Dans l'assemblée d'aujourd'hui, on a commencé par lire le décret que les agens de nos

¹ Demosth. de fals. leg. p. 344.

p. 321.

² Æschin. ibid. p. 408.

³ Demosth. de fals. leg.

⁴ Id. ibid. p. 229. Ulpian. ibid. p. 356.

alliés avoient eu la précaution de dresser. Il porte en substance, que le peuple d'Athènes, délibérant sur la paix avec Philippe, ses alliés ont statué qu'après que les ambassadeurs, envoyés par les Athéniens aux différentes nations de la Grèce, seroient de retour, et auroient fait leur rapport en présence des Athéniens et des alliés; les Prytanes convoqueroient deux assemblées pour y traiter de la paix; que les alliés ratifioient d'avance tout ce qu'on y décideroit, et qu'on accorderoit trois mois aux autres peuples qui voudroient accéder au traité.

Après cette lecture, Philocrate a proposé un décret, dont un des articles excluait formellement du traité les habitans de Hale et de la Phocide. Le peuple en a rougi de honte. Les esprits se sont échauffés. Des orateurs rejetoient toute voie de conciliation. Ils nous exhortoient à porter nos regards sur les monumens de nos victoires, et sur les tombeaux de nos pères. Imitons nos ancêtres, répondoit Æschine, lorsqu'ils défendirent leur patrie contre les troupes innombrables des Perses; mais ne les imitons pas, lorsqu'au mépris de ses intérêts, ils eurent l'imprudence d'envoyer leurs armées en Sicile, pour secourir les Léontins leurs alliés. Il a con-

¹ Æschin. de fals. leg. p. 296 et 317.

p. 404. Id. in Ctesiph. p.

438.

² Demosth. de fals. leg.

³ Id. ib. p. 296 et 342.

Æschin. ibid. p. 406.

clu pour la paix ; les autres orateurs on fait de même , et l'avis a passé.

Pendant qu'on discutoit les conditions , on a présenté des lettres de notre général Proxène. Nous l'avions chargé de prendre possession de quelques places fortes qui son à l'entrée des Thermopyles. Les Phocéens nous les avoient offertes. Dans l'intervalle , il est survenu des divisions entre eux. Le parti dominant a refusé de remettre les places à Proxène. C'est ce que contenoient ses lettres ¹.

Nous avons plaint l'aveuglement des Phocéens , sans néanmoins les abandonner. L'on a supprimé , dans le décret de Philocrate , la clause qui les excluoit du traité , et l'on a mis qu'Athènes stipuloit en son nom et au nom de tous ses alliés ².

Tout le monde disoit en sortant , que nos différends avec Philippe seroient bientôt terminés ; mais que suivant les apparences , nous ne songerions à contracter une alliance avec lui , qu'après en avoir conféré avec les députés de la Grèce , qui doivent se rendre ici ³.

Le 19 d'élaphébolion *. Démosthène s'étant emparé de la tribune , a dit que la république prendroit en vain des arrangemens , si ce n'étoit de concert avec les ambassadeurs de Macédoine ; qu'on ne devoit pas arracher l'al-

¹ Æschin. de fals. leg. p. 439.
² Demosth. ibid. p. 317. J. C.
³ Æschin. in Ctesiph.

* Le 19 mars 346 avant

liance de la paix , c'est l'expressioint dont il s'est servi ; qu'il ne falloit pas attendre les lenteurs des peuples de la Grèce ; que c'étoit à eux de se déterminer , chacun en particulier , pour la paix ou pour la guerre. Les ambassadeurs de Macédoine étoient présens. Antipater a répondu conformément à l'avis de Démosthène qui lui avoit adressé la parole ¹. La matière n'a point été approfondie. Un décret précédent ordonnoit que , dans la première assemblée , chaque citoyen pourroit s'expliquer sur les objets de la délibération , mais que le lendemain les présidens prendroient tout de suite les suffrages. Ils les ont recueillis. Nous faisons à-la-fois un traité de paix et un traité d'alliance ².

En voici les principaux articles. Nous cédon à Philippe nos droits sur Amphipolis ³ ; mais on nous fait espérer en dédommagement , ou l'île d'Eubée , dont il peut , en quelque manière , disposer , ou la ville d'Orope , que les Thébains nous ont enlevée ⁴. Nous nous flattons aussi qu'il nous laissera jouir de la Chersonèse de Thrace ⁵. Nous avons compris tous nos alliés dans le traité , et par là nous sauvons le roi de Thrace , les habitans de Hale et les Phocéens. Nous garantissons à Philippe

¹ Æschin. in Ctesiph. p. 117.
² Id. de fals. leg. p. 297 et 326. Id. de pace. p. 61.
³ Demosth. de pace. p. 63. Epist. Philip. ap. De-
⁴ Id. de fals. leg. p. 305.
⁵ Id. de fals. leg. p. 305.

tout ce qu'il possède actuellement, et nous regarderons comme ennemis tous ceux qui voudroient l'en dépouiller ¹.

Des objets si importants auroient dû se régler par une diète générale de la Grèce ². Nous l'avions convoquée, et nos alliés la desiroient ³; mais l'affaire a pris tout-à-coup un mouvement si rapide, qu'on a tout précipité, tout conclu. Philippe nous avoit écrit, que si nous nous joignons à lui, il s'expliqueroit plus clairement sur les cessions qu'il pourroit nous faire ⁴. Cette promesse vague à séduit le peuple, et le désir de lui plaire, nos orateurs. Quoique ses ambassadeurs n'aient rien promis ⁵, nous nous sommes hâtés de prêter serment entre leurs mains, et de nommer des députés pour aller au plus tôt recevoir le sien ⁶.

Ils sont au nombre de dix, sans compter celui de nos alliés ⁷. Quelques-uns avoient été de la première ambassade, entr' autres, Démosthène et Eschine. Leurs instructions portent entre autres choses, que le traité s'étend sur les alliés d'Athènes et sur ceux de Philippe; que les députés se rendront auprès de ce prince, pour en exiger la ratification; qu'ils éviteront toute conférence particulière avec lui;

¹ Demosth. de fals. leg. p. 315.

² Æschin. in Ctesiph.

³ 437.

⁴ Id. ibid. p. 438.

⁵ Demosth. de fals. leg.

p. 300.

⁶ Id. ibid. p. 304.

⁷ Id. de cor. p. 477.

⁸ Æschin. de fals. leg.

p. 410.

qu'ils demanderont la liberté des Athéniens qu'il retient dans ses fers; que dans chacune des villes qui lui sont alliées, ils prendront le serment de ceux qui se trouvent à la tête de l'administration; qu'au surplus, les députés feront, suivant les circonstances, ce qu'ils jugeront de plus convenable aux intérêts de la république ¹. Le Sénat est chargé de presser leur départ ².

Le 25 d'élaphébolion *. Les agens, ou représentans de quelques-uns de nos alliés, ont aujourd'hui prêté leur serment entre les mains des ambassadeurs de Philippe ³.

Le 3 de munychion **. L'intérêt de Philippe est de différer la ratification du traité; le nôtre, de le hâter: car nos préparatifs sont suspendus, et lui n'a jamais été si actif. Il présume avec raison qu'on ne lui disputera pas les conquêtes qu'il aura faites dans l'intervalle. Démosthène a prévu ses desseins. Il a fait passer dans le Sénat, dont il est membre, un décret qui ordonne à nos députés de partir au plus tôt ⁴. Ils ne tarderont pas à se mettre en chemin.

Le 15 de targélion ***. Philippe n'a pas encore signé le traité; nos députés ne se hâ-

¹ Demosth. de fals. leg.

p. 337. Æschin. in Ctes.

p. 411.

² Demosth. ibid. p. 317.

³ Le 25 mars de l'an

246 avant J. C.

⁴ Æschin. ibid. p. 488.

Id. in Ctesiph. p. 439.

** Le premier avril de

la même année.

⁴ Demosth. ibid. p. 316

et 317.

*** Le 13 mai même an-

née.

tent pas de le joindre : ils sont en Macédoine ; il est en Thrace. Malgré la parole qu'il avoit donnée de ne pas toucher aux états du roi Cersoblepte, il en a pris une partie, et se dispose à prendre l'autre. Ils augmenteront considérablement ses forces et son revenu. Outre que le pays est riche et peuplé, les droits que le roi de Thrace lève tous les ans dans ses ports¹, se montent à 200 talens *. Il nous étoit aisé de prévenir cette conquête. Nos députés pouvoient se rendre à l'Hellé- pont en moins de dix jours, peut-être en moins de trois ou quatre². Ils auroient trouvé Philippe aux environs, et lui auroient offert l'alternative, ou de se soumettre aux conditions de la paix ou de les rejeter. Dans le premier cas, il s'engageoit à ménager les possessions de nos alliés, et par conséquent celles du roi de Thrace ; dans le second, notre armée, jointe à celle des Phocéens, l'arrêtoit aux Thermopyles³ ; nos flottes, maîtresses de la mer, empêchoient les siennes de faire une descente dans l'Attique ; nous lui fermions nos ports ; et plutôt que de laisser ruiner son commerce, il auroit respecté nos prétentions et nos droits.

Tel étoit le plan de Démosthène. Il vouloit aller par mer ; Eschine, Philocrate, et la

¹ Demosth. in Aristocr. p. 743. vingt mille livres.
² Id. de cor. p. 477.
³ Id. de fals. leg. p. 316.
 * Un million quatre-

plupart des députés ont préféré la route par terre, et marchant à petites journées, ils en ont mis 23 pour se rendre à Pella, capitale de la Macédoine¹. Ils pouvoient se rendre tout de suite au camp de Philippe, ou du moins aller de côté et d'autre recevoir le serment de ses alliés ; ils ont pris le parti d'attendre tranquillement, dans cette ville, que son expédition fût achevée.

A son retour, il comprendra ses nouvelles acquisitions parmi les possessions que nous lui avons garanties ; et si nous lui reprochons, comme une infraction au traité, l'usurpation des états de Cersoblepte, il répondra que lors de la conquête, il n'avoit pas encore vu nos ambassadeurs, ni ratifié le traité qui pouvoit borner le cours de ses exploits².

Cependant les Thébains ayant imploré son secours contre les Phocéens, peu content de leur renvoyer des troupes³, il a saisi cette occasion pour rassembler dans sa capitale les députés des principales villes de la Grèce. Le prétexte de cette espèce de diète, est de terminer la guerre des Phocéens et des Thébains ; et l'objet de Philippe est de tenir la Grèce dans l'inaction, jusqu'à ce qu'il ait exécuté les projets qu'il médite.

Le 13 de sciophorion *. Nos députés vien-

¹ Demosth. de fals. leg. p. 317. ³ Diod. Sic. l. 16. p. 455.
² Id. ibid. p. 418. Ul- Aeschin. de fals. leg. p. 411.
 pian. ibid. p. 377. * Le 9 juin 346 avant
 J. C.

ment enfin d'arriver. Ils rendront compte de leur mission au Sénat après demain; dans l'assemblée du peuple, le jour d'après ¹.

Le 15 de *scirophorion* *. Rien de plus criminel et de plus révoltant que la conduite de nos députés, si l'on en croit Démosthène. Il les accuse de s'être vendus à Philippe, d'avoir trahi la république et ses alliés. Il les pressoit vivement de se rendre auprès de ce prince; ils se sont obstinés à l'attendre pendant 27 jours à Pella, et ne l'ont vu que 50 jours après leur départ d'Athènes ².

Il a trouvé les députés des premières villes de la Grèce, réunis dans sa capitale, alarmés de ses nouvelles victoires, plus inquiets encore du dessein qu'il a de s'approcher incessamment des Thermopyles ³. Tous ignoroient ses vues, et cherchoient à les pénétrer. Les courtisans du prince disoient à quelques-uns de nos députés, que les villes de Béotie seroient rétablies, et l'on en devoit conclure que celle de Thèbes étoit menacée. Les ambassadeurs de Lacédémone accrédoient ce bruit, et se joignant aux nôtres, pressoient Philippe de le réaliser. Ceux de Thessalie disoient que l'expédition les regardoit uniquement.

Pendant qu'ils se consumoient en craintes et en espérances, Philippe employoit, pour

¹ Demosth. de fals. leg. p. 296 et 302.

* Le 11 juin même an-

née.

² Id. ibid. p. 317.

³ Æschin. ibid. p. 416.

se les attirer, tantôt des présens ¹, qui ne sembloient être que des témoignages d'estime, tantôt des caresses qu'on eût prises pour des épanchemens d'amitié. On soupçonne Eschine et Philocrate de n'avoir pas été insensibles à ces deux genres de séduction.

Le jour de l'audience publique, il se fit attendre. Il étoit encore au lit. Les ambassadeurs murmuroient. «Ne soyez pas surpris, leur dit Parménion, que Philippe dorme pendant que vous »veillez; il veilloit pendant que vous dormiez ².» Il parut enfin; et ils exposèrent, chacun à leur tour, l'objet de leur mission ³. Eschine s'étendit sur la résolution qu'avoit prise le roi de terminer la guerre des Phocéens. Il le conjura, quand il seroit à Delphes, de rendre la liberté aux villes de Béotie, et de rétablir celles que les Thébains avoient détruites; de ne pas livrer à ces derniers indistinctement les malheureux habitans de la Phocide; mais de soumettre le jugement de ceux qui avoient profané le temple et le trésor d'Apollon, à la décision des peuples Amphictyoniques, de tous temps chargés de poursuivre ces sortes de crimes.

Philippe ne s'expliqua pas ouvertement sur ces demandes. Il congédia les autres députés, partit avec les nôtres pour la Thessalie; et ce

¹ Demosth. de fals. leg. p. 179.

p. 318.

³ Æschin. de fals. leg.

² Plut. apophth. t. 2. p. 412.

ne fut que dans une auberge de la ville de Phères, qu'il signa le traité dont il jura l'observation¹. Il refusa d'y comprendre les Phocéens, pour ne pas violer le serment qu'il avoit prêté aux Thessaliens et aux Thébains²; mais il donna des promesses et une lettre. Nos députés prirent congé de lui, et les troupes du roi s'avancèrent vers les Thermopyles.

Le Sénat s'est assemblé ce matin. La salle étoit pleine de monde³. Démosthène a tâché de prouver que ses collègues ont agi contre leurs instructions, qu'ils sont d'intelligence avec Philippe, et que notre unique ressource est de voler au secours des Phocéens, et de nous emparer du pas des Thermopyles⁴.

La lettre du roi n'étoit pas capable de calmer les esprits. « J'ai prêté le serment, dit-il; entre les mains de vos députés. Vous y verrez inscrits les noms de ceux de mes alliés qui étoient présens. Je vous enverrai à mesure le serment des autres⁵. Et plus bas: Vos députés auroient été le prendre sur les lieux; je les ai retenus auprès de moi; j'en avois besoin pour réconcilier ceux de Hale avec ceux de Pharsale⁶. »

La lettre ne dit pas un mot des Phocéens,

¹ Demosth. de fals. leg. p. 317. 296.
² Id. ibid. p. 300 et 343. Ulpian. p. 357. 4
³ Ibid. de fals. leg. p. 343. 5
⁴ Id. Philip. 2. p. 67. 6
⁵ Æschin de fals. leg. p. 415.
⁶ Demosth. ibid. p. 299

ni des espérances qu'on nous avoit données de sa part, et qu'il nous laissoit entrevoir quand nous conclûmes la paix. Il nous mandoit alors, qui si nous consentions à nous allier avec lui, il s'expliqueroit plus clairement sur les services qu'il pourroit nous rendre. Mais dans sa dernière lettre, il dit froidement qu'il ne sait en quoi il peut nous obliger¹. Le Sénat indigné a porté un décret conforme à l'avis de Démosthène. Il n'a point décerné d'éloges aux députés, et ne les a point invités au repas du Prytanée; sévérité qu'il n'avoit jamais exercée contre des ambassadeurs², et qui sans doute préviendra le peuple contre Eschine et ses adhérens.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Le 16 de sciophorion * ³. Me voilà chez le grave Apollodore. Je venois le voir; il alloit vous écrire: je lui arrache la plume des mains, et je continue son journal.

Je sais à présent mon Démosthène par cœur. Voulez-vous un génie vigoureux et sublime? faites-le monter à la tribune; un homme lourd, gauche, de mauvais ton? vous n'avez qu'à le transporter à la cour de Macédoine. Il s'est

¹ Demosth. de fals. leg. p. 300. J. C.
² Id. ibid. p. 298. 3
³ Demosth. de fals. leg. p. 302.
⁴ Le 12 juin 346 avant

hâte de parler le premier, quand nos députés ont reparu devant Philippe. D'abord des invectives contre ses collègues; ensuite un long étalage des services qu'il avoit rendus à ce prince; la lecture ennuyeuse des décrets qu'il avoit portés pour accélérer la paix; son attention à loger chez lui les ambassadeurs de Macédoine, à leur procurer de bons coussins aux spectacles, à leur choisir trois attelages de mulets quand ils sont partis; à les accompagner lui-même à cheval, et tout cela en dépit des envieux, à découvert, dans l'unique intention de plaire au monarque. Ses collègues se couvroient le visage pour cacher leur honte: il continuoit toujours. » Je n'ai pas parlé de votre beauté, c'est le mérite d'une femme; ni de votre mémoire, c'est celui d'un rhéteur; ni de votre talent pour boire, c'est celui d'une éponge. » Enfin il en a tant dit, que tout le monde a fini par éclater de rire ¹.

J'ai une autre scène à vous raconter. Je viens de l'assemblée générale. On s'attendoit qu'elle seroit orageuse et piquante. Nos députés ne s'accordent point sur la réponse de Philippe. Ce n'étoit pourtant que l'objet principal de leur ambassade. Eschine a parlé des avantages sans nombre que le roi veut nous accorder ²; il en a détaillé quelques-uns; il s'est expliqué sur les autres en fin politique, à

¹ Eschin de fals. leg. ² Demosth. ibid. p. 297. p. 412.

demi-mot, comme un homme honoré de la confiance du prince, et l'unique dépositaire de ses secrets. Après avoir donné une haute idée de sa capacité, il est descendu gravement de la tribune. Démosthène l'a remplacé; il a nié tout ce que l'autre avoit avancé. Eschine et Philocrate s'étoient mis auprès de lui, à droite et à gauche; ils l'interrompoient à chaque phrase, par des cris ou par des plaisanteries. La multitude en faisoit autant. » Puisque vous craignez, a-t-il ajouté, que je ne détruise vos espérances, je proteste contre ces vaines promesses, et je m'en retire. Pas si vite, a repris Eschine; encore un moment: affirmez du moins, que dans la suite vous ne vous attribuez pas le succès de vos collègues. Non, non, a répondu Démosthène avec un sourire amer, je ne vous ferai jamais cette injustice. » Alors Philocrate prenant la parole, a commencé ainsi: » Athéniens, ne soyez pas surpris que Démosthène et moi ne soyons pas du même avis. Il ne boit que de l'eau, et moi que du vin. » Ces mots ont excité un rire excessif ¹; et Philocrate est resté maître du champ de bataille.

Apollodore vous instruira du dénouement de cette farce; car notre tribune n'est plus qu'une scène de comédie, et nos orateurs que des histrions qui détonnent dans leurs discours ou dans leur conduite. On dit qu'en cette oc-

¹ Demosth. de fals. leg. p. 300.

casion, quelques-uns d'entre eux ont porté ce privilège un peu loin. Je l'ignore, mais je vois clairement que Philippe s'est moqué d'eux, qu'ils se moquent du peuple, et que le meilleur parti est de se moquer du peuple et de ceux qui le gouvernent.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vais ajouter ce qui manque au récit de ce fou de Callimédon.

Le peuple étoit alarmé de l'arrivée de Philippe aux Thermopyles ¹. Si ce prince alloit se joindre aux Thébains nos ennemis, et détruire les Phocéens nos alliés, quel seroit l'espoir de la république? Eschine a répondu des dispositions favorables du roi, et du salut de la Phocide. Dans deux ou trois jours, a-t-il dit, sans sortir de chez nous, sans être obligés de recourir aux armes, nous apprendrons que la ville de Thèbes est assiégée, que la Béotie est libre, qu'on travaille au rétablissement de Platée et de Thespiés démolies par les Thébains. Le sacrilège commis contre le temple d'Apollo, sera jugé par le tribunal des Amphictyons: le crime de quelques particuliers ne retombera plus sur la nation entière des Phocéens. Nous cédon's Amphipolis, mais nous aurons un dédommagement qui nous consolera de ce sacrifice ².

¹ Demosth. de cor. p. 478. ² Id. ib. Id. de fals. leg. p. 297. Id. de pace. p. 60.

Après ce discours, le peuple, ivre d'espérance et de joie, a refusé d'entendre Démosthène; et Philocrate a proposé un décret qui a passé sans contradiction: il contient des éloges pour Philippe, une alliance étroite avec sa postérité, plusieurs autres articles dont celui-ci est le plus important: »Si les Phocéens ne livrent pas le temple de Delphes aux Amphictyons; les Athéniens feront marcher des troupes contre eux ¹."

Cette résolution prise, on a choisi de nouveaux députés qui se rendront auprès de Philippe, et veilleront à l'exécution de ses promesses. Démosthène s'est excusé; Eschine a prétexté une maladie; on les a remplacés tout de suite. Etienne, Dercyllus et les autres partirent à l'instant ². Encore quelques jours, et nous saurons si l'orage est tombé sur nos amis ou sur nos ennemis, sur les Phocéens ou sur les Thébains.

Le 27 de sciophorion *. C'en est fait de la Phocide et de ses habitans. L'assemblée générale se tenoit aujourd'hui au Pyrée; c'étoit au sujet de nos arsenaux ³. Dercyllus, un de nos députés, a paru tout-à-coup. Il avoit appris à Chalcis en Eubée, que peu de jours auparavant les Phocéens s'étoient livrés à Philippe, qui va les livrer aux Thébains. Je ne

¹ Demosth. de fals. leg. p. 301.

² Id. ib. p. 312. Æschin. ibid. p. 417.

* Le 23 juin 346 avant J. C.

³ Demosth. ibid. p. 302 et 312.

saurois vous peindre la douleur, la consternation et l'épouvante qui se sont emparées de tous les esprits.

Le 28 de scirophorion *. Nous sommes dans une agitation que le sentiment de notre foiblesse rend insupportable. Les généraux, de l'avis du Sénat, ont convoqué une assemblée extraordinaire. Elle ordonne de transporter au très tôt de la campagne, les femmes, les enfans, les meubles, tous les effets; ceux qui sont en-deçà de 120 stades **, dans la ville et au Pyrée; ceux qui sont au-delà, dans Eleusis, Phylée, Aphidné, Rhamnonte et Sunium; de réparer les murs d'Athènes et des autres places fortes, et d'offrir des sacrifices en l'honneur d'Hercule, comme c'est notre usage dans les calamités publiques †.

Le 30 de scirophorion ***. Voici quelques détails sur les malheurs des Phocéens. Dans le temps qu'Eschine et Philocrate nous faisoient de si magnifiques promesses de la part de Philippe, il avoit déjà passé les Thermopyles †. Les Phocéens, incertains de ses vues, et flottant entre la crainte et l'espérance, n'avoient pas cru devoir se saisir de ce poste important; ils occupoient les places qui sont à l'entrée du détroit; le roi cherchoit à trai-

* Le 24 juin 346 avant J. C.
 ** Environ 4 lieues et demie.
 † Demosth. de fals. leg. p. 312. Id. de cor. p. 478.
 *** Le 26 juin, même année.
 ‡ Demosth. de cor. p. 312.

ter avec eux; ils se défoient de ses intentions, et vouloient connoître les nôtres. Bientôt, instruits par les députés qu'ils nous avoient envoyés récemment †, de ce qui s'étoit passé dans notre assemblée du 16 de ce mois *, ils furent persuadés que Philippe, d'intelligence avec nous, n'en vouloit qu'aux Thébains, et ne crurent pas devoir se défendre ‡. Phalécus, leur général, lui remit Nicée et les forts qui sont aux environs des Thermopyles. Il obtint la permission de se retirer de la Phocide avec les 8000 hommes qu'il avoit sous ses ordres †. A cette nouvelle, les Lacédémoniens, qui venoient sous la conduite d'Archidamus au secours des Phocéens, reprirent tranquillement le chemin du Péloponèse †; et Philippe, sans le moindre obstacle, sans efforts, sans avoir perdu un seul homme, tient entre ses mains la destinée d'un peuple qui, depuis dix ans, résistoit aux attaques des Thébains et des Thessaliens acharnés à sa perte. Elle est résolue sans doute; Philippe la doit et l'a promise à ses alliés; il croira se la devoir à lui-même. Il va poursuivre les Phocéens comme sacrilèges. S'il exerce contre eux des cruautés, il sera par-tout condamné par

† Demosth. de fals. leg. p. 305.
 ‡ Id. ibid. p. 302.
 * Du 12 juin 346 avant J. C.
 † Demosth. de fals. leg. p. 305.
 ‡ Eschin. ibid. p. 417.
 † Diod. lib. 16. p. 455.
 ‡ Demosth. ibid. p. 301.

un petit nombre de sages, mais par-tout adoré de la multitude.

Comme il nous a trompés! ou plutôt comme nous avons voulu l'être! Quand il faisoit attendre si long-temps nos députés à Pella, n'étoit-il pas visible qu'il vouloit paisiblement achever son expédition de Thrace? quand il les retenoit chez lui après avoir congédié les autres, n'étoit-il pas clair que son intention étoit de finir ses préparatifs, et de suspendre les nôtres? quand il nous les renvoyoit avec des paroles qui promettoient tout, et une lettre qui ne promettoit rien, n'étoit-il pas démontré qu'il n'avoit pris aucun engagement avec nous?

J'ai oublié de vous dire que dans cette lettre, il nous proposoit de faire avancer nos troupes, et de terminer, de concert avec lui, la guerre des Phocéens¹; mais il savoit bien que la lettre ne nous seroit remise que lorsqu'il seroit maître de la Phocide.

Nous n'avons à présent d'autre ressource que l'indulgence ou la pitié de ce prince. La pitié! Mânes de Thémistocle et d'Aristide!... En nous alliant avec lui, en concluant tout-à-coup la paix, dans le temps que nous invitations les autres peuples à prendre les armes, nous avons perdu nos possessions et nos alliés². A qui nous adresser maintenant? Toute la Grèce septentrionale est dévouée à Philippe. Dans le Pélo-

¹ Demosth. de fals. leg. p. 301. Æschin. ibid. p. 416.

² Demosth. ibid. p. 315.

ponèse, l'Elide, l'Arcadie et l'Argolide, pleines de ses partisans¹, ne sauroient, non plus que les autres peuples de ces cantons, nous pardonner notre alliance avec les Lacédémoniens². Ces derniers, malgré l'ardeur bouillante d'Archidamus leur roi, préférèrent la paix à la guerre. De notre côté, quand je jette les yeux sur l'état de la marine, de l'armée et des finances, je n'y vois que les débris d'une puissance autrefois si redoutable.

Un cri général s'est élevé contre nos députés: ils sont bien coupables, s'ils nous ont trahis; bien malheureux, s'ils sont innocens. Je demandois à Eschine pourquoi ils s'étoient arrêtés en Macédoine? Il répondit: Nous n'avions pas ordre d'aller plus loin³.—Pourquoi il nous avoit bercés de si belles espérances?—J'ai rapporté ce qu'on m'a dit et ce que j'ai vu, comme on me l'a dit et comme je l'ai vu⁴. Cet orateur, instruit des succès de Philippe, est parti subitement pour se joindre à la troisième députation que nous envoyions à ce prince, et dont il avoit refusé d'être quelques jours auparavant⁵.

¹ Demosth. de fals. leg. p. 410.

⁴ Id. ibid. p. 407.

² Id. de pace. p. 62.

⁵ Demosth. ibid. p. 312.

³ Æschin. de fals. leg.

SOUS L'ARCHONTE ARCHIAS.

La 3.^e année de la 108.^e olympiade.

(Depuis le 27 juin de l'an 346, jusqu'au 15 juillet de l'an 345 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 7 de métagéitnion *. Il nous est encore permis d'être libres. Philippe ne tournera point ses armes contre nous. Les affaires de la Phocide l'ont occupé jusqu'à présent, et bientôt d'autres intérêts le ramèneront en Macédoine.

Dès qu'il fut à Delphes, il assembla les Amphictyons. C'étoit pour décerner une peine éclatante contre ceux qui s'étoient emparés du temple et du trésor sacré. La forme étoit légale; nous l'avions indiquée nous-mêmes par notre décret du 16 de scirophorion **: cependant, comme les Thébains et les Thessaliens, par le nombre de leurs suffrages, entraînent à leur gré les décisions de ce tribunal, la haine et la cruauté devoient nécessairement influencer sur

* Le premier août de l'an 346 avant J. C.

** Le 12 juin même année.

le jugement ¹. Les principaux auteurs du sacrilège sont dévoués à l'exécration publique; il est permis de les poursuivre en tous lieux ². La nation, comme complice de leur crime, puisqu'elle en a pris la défense, perd le double suffrage qu'elle avoit dans l'assemblée des Amphictyons, et ce privilège est à jamais dévolu aux rois de Macédoine. A l'exception des trois villes, dont on se contente de détruire les fortifications, toutes seront rasées et réduites en des hameaux de cinquante petites maisons, placés à une certaine distance l'un de l'autre ³. Les habitans de la Phocide, privés du droit d'offrir des sacrifices dans le temple, et d'y participer aux cérémonies saintes, cultiveront leurs terres, déposeront tous les ans dans le trésor sacré, 60 talens *, jusqu'à ce qu'ils aient restitué en entier les sommes qu'ils en ont enlevées; ils livreront leurs armes et leurs chevaux, et n'en pourront avoir d'autres, jusqu'à ce que le trésor soit indemnisé. Philippe, de concert avec les Béotiens et les Thessaliens, présidera aux jeux Pythiques, à la place des Corinthiens, accusés d'avoir favorisé les Phocéens. D'autres articles ont pour objet, de rétablir l'union parmi les peuples de la Grèce, et la majesté du culte dans le

¹ Demosth. de fals. leg. p. 301.

² Diod. Sic. l. 16. p. 455.

³ Id. ibid. Pausan. lib. 10. c. 3. p. 804.

* 324,000 livres.

temple d'Apollon ¹.
L'avis des OÉtéens de Thessalie fut cruel, parce qu'il fut conforme aux lois portées contre les sacrilèges. Ils proposèrent d'exterminer la race impie des Phocéens, en précipitant leurs enfans du haut d'un rocher. Eschine prit hautement leur défense, et sauva l'espérance de tant de malheureuses familles ².

Philippe a fait exécuter le décret, suivant les uns, avec une rigueur barbare ³; suivant d'autres, avec plus de modération que n'en ont montré les Thébains et les Thessaliens ⁴.

Vingt-deux villes entourées de murailles, faisoient l'ornement de la Phocide ⁵; la plupart ne présentent que des amas de cendres et de décombres ⁶. On ne voit dans les campagnes que des vieillards, des femmes, des enfans, des hommes infirmes, dont les mains foibles et tremblantes arrachent à peine de la terre quelques alimens grossiers. Leurs fils, leurs époux, leurs pères ont été forcés de les abandonner. Les uns, vendus à l'encan, gémissent dans les fers ⁷; les autres, proscrits ou fugitifs, ne trouvent point d'asyle dans la Grèce. Nous en avons reçu quelques-uns, et déjà

¹ Diod. Sic. lib. 16. p. 455. Pausan. lib. 10. c. 3. p. 804.
² Æschin. de fals. legat. p. 417.
³ Justin. lib. 8. cap. 5. Oros. l. 3. c. 12.
⁴ Æschin. ibid. Diod. ibid. p. 456.
⁵ Demosth. de fals. leg. p. 312.
⁶ Id. ibid. p. 303 et 304.
⁷ Id. de cor. p. 479.

les Thessaliens nous en font un crime ¹. Quand même des circonstances plus heureuses les ramèneroit dans leur patrie, quel temps ne leur faudra-t-il pas pour restituer au temple de Delphes, l'or et l'argent dont leurs généraux l'ont dépouillé pendant le cours de la guerre? On en fait monter la valeur à plus de 10,000 talens ² *.

Après l'assemblée, Philippe offrit des sacrifices en actions de grâces; et dans un repas splendide, où se trouvèrent 200 convives, y compris les députés de la Grèce, et les nôtres en particulier, on n'entendit que des hymnes en l'honneur des dieux, des chants de victoire en l'honneur du prince ³.

Le 1.^{er} de puaneption **. Philippe, avant de retourner dans ses états, a rempli les engagements qu'il avoit contractés avec les Thébains et les Thessaliens ⁴. Il a donné aux premiers, Orchomène, Coronée, et d'autres villes de la Béotie, qu'ils ont démantelées ⁵; aux seconds, Nicée, et les places qui sont à l'issue des Thermopyles ⁶, et que les Phocéens avoient enlevées aux Locriens. Ainsi les Thessaliens restent maîtres du détroit; mais

¹ Demosth. de pace, avant J. C. p. 62.
² Diod. Sic. l. 16. p. 453.
* Plus de 54 millions.
³ Demosth. de fals. leg. et 344.
⁴ Æschin. ibid. p. 421.
⁵ Id. Phil. 2. p. 66. Æschin. in Ctesiph. p. 450.
⁶ Le 23 octobre 346.
Tome VI. Q